



Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

Effacité Indépendance Laïcité

n° 147 - Octobre 2008

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770



147

C.P.P.A.P.: 0908 S 06663

Responsable de publication : Henri Lalouette

Rédacteur/Chargé de communication : Claude Boé

Imprimé au siège du Snetaa

Sommaire : version internet

*page 1 : Editorial

*pages 2-3 : Elections Professionnelles :
Profession de foi SNETAA

*page 4 : Actualités académiques

Fidèles à nos valeurs et tournés vers l'avenir...

En ces temps d'incertitude et de crise, il est tentant de chercher des coupables et de douter de tout. Par esprit partisan et par calcul électoral, ceux qui se complaisent dans la critique permanente et l'immobilisme en profitent pour semer la confusion et travestir la réalité. Ainsi, quand le SNETAA, fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est toujours fixée - la défense de l'enseignement professionnel public et de ses personnels - permet la sauvegarde et le développement de la voie professionnelle, on l'accuse d'avoir signé un accord sur la généralisation du bac pro en trois ans. Cette grille de lecture utilise des raccourcis dignes des meilleures époques du développement de la propagande. Car, enfin, si l'on veut bien se donner la peine de lire le contenu de l'accord, on y verra une consolidation de la voie professionnelle, qui en développant la logique des parcours professionnels du niveau V au niveau III, permet le maintien des structures du lycée professionnel. C'est notamment le cas dans notre académie, avec des ouvertures programmées de CAP en deux ans dans de nombreux lycées et la perspective de création de BTS, en LP.

D'aucuns préfèrent s'agiter plutôt qu'agir, en alimentant les craintes sur notre avenir de PLP.

Il est vrai qu'en termes de valeurs, d'efficacité et d'humanisme nous avons des différences avec eux !

Mais voilà nous avons obtenu des garanties et des avancées significatives avec l'accord sur la rénovation de la voie professionnelle. Et cela ne plaît pas à tout le monde ! Car ce qui nous guettait, sans cet accord, n'en doutez pas c'était une disparition certaine et rapide des LP, et la transformation des PLP en variables d'ajustement dans les spécialités déficitaires en collège d'une part et en main d'œuvre qualifiée pour les CFA dans les disciplines professionnelles d'autre part.

Bonjour les conditions de travail et de rémunération qui en auraient résulté ! Et les jeunes dans tout cela : condamnés pour le tiers d'entre eux à l'échec au Lycée Unique ou bien orientés en apprentissage avec une soumission à l'arbitraire patronal.

L'accord signé c'est donc le maintien de nos valeurs, la laïcité du service public, l'indépendance syndicale et l'efficacité au service des personnels. Le maintien dans les LP d'une formation professionnelle initiale c'est, pour nos élèves et pour nous mêmes, la réaffirmation du pacte républicain, seul garant de notre indépendance et de leur réussite sociale et professionnelle.

Pour tous c'est donc un avenir réaffirmé, dans la fidélité à nos valeurs.

Ne nous trompons pas le 2 décembre 2008.

Ce jour là nous voterons et ferons voter SNETAA eIL.

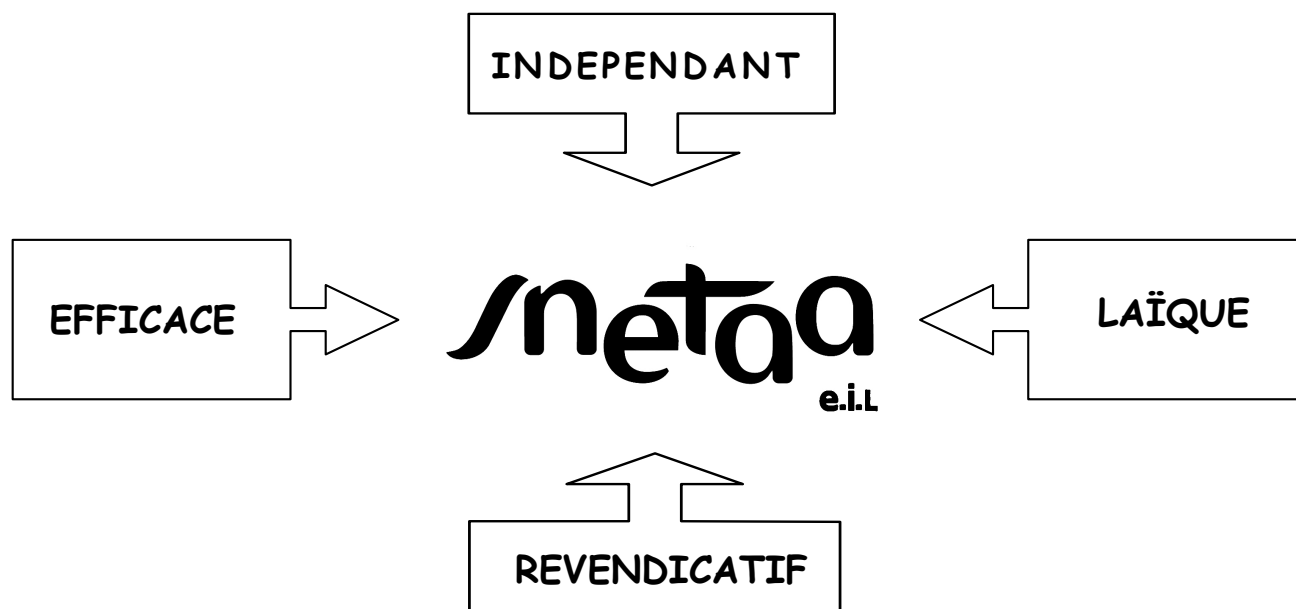
... l'efficacité du SNETAA au service des personnels.

Angoulême, le 15 octobre 2008
Henri Lalouette, Secrétaire Académique

Avec le SNETAA EIL j'avance !

Le SNETAA (EIL) se bat pour :

- la spécificité de la voie Professionnelle et faire reconnaître définitivement l'enseignement **professionnel** comme **voie de réussite** et d'excellence au sein de l'Education nationale ;
 - **L'émancipation de tous les jeunes** afin qu'ils deviennent des citoyens libres et éduqués en accédant aux formations les plus élevées ;
 - la défense de l'AIS : **SEGPA et EREA** ;
 - le respect de l'enseignant et de sa fonction avec une réelle **liberté pédagogique**
 - une forte **revalorisation de nos salaires** ;
 - le maintien de la **retraite à 60 ans**, la suppression de la décote, la défense des retraités ;
 - le respect de notre statut et de nos missions : **18 heures sans annualisation ni globalisation !**
- Le SNETAA s'opposera à toute mesure entraînant une dégradation des conditions de travail des PLP.



***Avec le SNETAA je veux que mes élu(e)s à la CAPA
me conseillent, m'informent, vérifient, contrôlent,
exercent leur mandat en toute indépendance.
Je veux qu'ils défendent en toute occasion
les différents aspects de ma carrière, le service public laïque ...***

je vote et je fais voter

snetaa
e.i.l.

SCRUTIN DU 2 DECEMBRE 2008

Je fais confiance au

snetaa
e.i.L

et à ses élu(e)s

Pour défendre mes intérêts

Pour promouvoir l'Enseignement Professionnel Public

***Pour un syndicalisme efficace,
indépendant et laïque,***

le 2 décembre 2008

je vote

snetaa
e.i.L

Premier syndicat des personnels de LP, SEGPA et EREA

Depuis plus de 50 ans

Un syndicalisme revendicatif et responsable

Ni syndicalisme de refus, ni syndicalisme d'accompagnement

S.N.E.T.A.A. : Syndicat National de l'Enseignement Technique, Action, Autonome
Fédération E.I.L. : Efficacité - Indépendance - Laïcité

Thouars : un démantèlement annoncé !

Le lycée Professionnel Jean Moulin de Thouars, cible académique du rectorat, vient d'être est à nouveau le lieu d'un fort mécontentement de l'ensemble des personnels. En effet mardi 9 septembre 2008, l'intersyndicale, dont le SNETAA eIL, de l'établissement a pu réunir, vice président de région, conseiller général, adjoint au maire, chefs d'entreprise, parents d'élèves et élèves afin de leur expliquer par le biais d'un cours collectif d'instruction civique les enjeux d'une déstructuration engagée.

Le LP souffre déjà de la suppression d'un demi-poste de secrétaire de direction, la suppression d'un poste ASSEDU, de chef des travaux et prochainement le non remplacement du poste de professeur adjoint suite au départ en retraite de ce dernier (décembre 2008). C'est l'identité même du lycée professionnel qui est gravement touchée ! L'action pédagogique engagée n'est qu'une première étape.

G Guignard (PLP)

Le SNETAA académique apporte son soutien aux collègues du LP J Moulin de Thouars.

TZR en danger

On ne peut accepter que des PLP notamment des disciplines professionnelles, considérés en surnombre par le rectorat de Poitiers, se voient imposer une reconversion sèche en Technologie Collège ...

Pour les TZR des disciplines amenées à « disparaître » le SNETAA exige une gestion prévisionnelle, paritaire et humaine de ce problème.

Un changement de discipline reste possible pour les personnels sur la base du volontariat et pour ce qui concerne les reconversions demandées il faut que leur soit associée une formation longue qui garantisse la validation dans une nouvelle discipline et une garantie d'affectation pour l'année suivante dans un poste de proximité.

Observations :

- *l'absence de gestion prévisionnelle a multiplié les Postes de TZR sans prévoir une fixation sur poste comme c'était prévu et annoncé*
- *la gestion prévisionnelle doit se faire aussi en observant la carte actuelle et future du schéma régional des formations*
- *un changement de métier ne s'improvise pas ! Ce changement nécessite une formation sérieuse que le rectorat doit mettre place, formation validée par l'inspection puis par l'Inspection Générale pour officialiser le changement de discipline*

Aussi :

Nous refusons le « n'importe quoi » dans l'obscurité... et qu'il soit fait n'importe quoi au coup par coup

Car ce n'est pas en imposant n'importe quelle mesure selon l'humeur du moment d'on ne sait trop qui... que l'on fait un travail sérieux... Les décrets De Robien ont été abrogés en 2007 !

Nous demandons que le Rectorat organise sans délai un groupe de travail sur ce sujet... Il n'est pas question de laisser les collègues isolés face à la pression de l'administration ! Nous vous tiendrons informés...